

n°7
22 mai 2019

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Référents filière & rédacteurs

Jean-Michel DURIEZ

AFIDOL

jean-michel.duriez@afidol.org

Chloé MESTDAGH

AFIDOL

chloe.mestdagh@afidol.org

Directeur de publication

André Bernard

**Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur**

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stade phénologique

Selon la précocité des secteurs et des variétés nous sommes entre les stades BBCH 55 et 60. Apparition des premières fleurs.

Œil de Paon

Risque élevé de contamination et de développement des conidies.

Cercosporiose

Risque élevé de contamination et de développement des conidies

Mouche de l'olive

Comme chaque année, les captures de mouches diminuent au mois de mai. Maintenir le piégeage.

Teigne de l'olivier

Risque faible à moyen. Réaliser des comptages sur vos parcelles.



Vous abonner



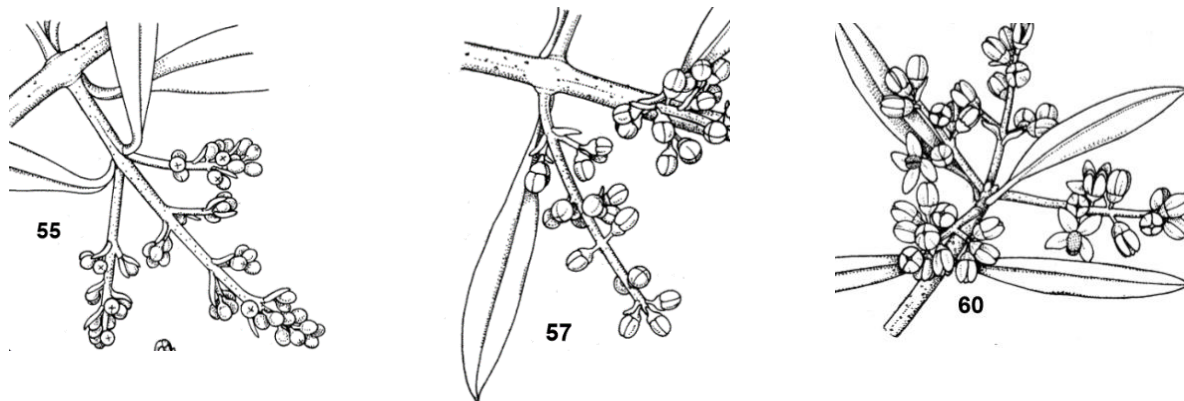
Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA



Nous nous approchons de la floraison sur tous les secteurs. Les zones en altitude ou les variétés plus tardives se situent entre le stade 55 et 59 : les bouquets floraux atteignent leur taille finale et apparition de la corolle verte. Les zones de plaine et de littoral sont plus précoces, nous sommes au stade 60 avec l'apparition des premières fleurs. Il en est de même pour les variétés précoces.



Œil de Paon (*Fusicladium oleagineum*)



Conditions Climatiques

Des pluies sont annoncées en milieu de semaine prochaine avec des températures douces comprises entre 14°C et 24°C.

Observations

Observer l'œil de paon sur vos parcelles :

Quand	Comment	Observations	Seuil de nuisibilité
2 fois/mois	100 feuilles (10/arbre) à plonger 20 min dans une solution de soude (NaOH) diluée à 5%	-Pourcentage de feuilles saines -Pourcentage de taches révélées par la soude	> à 10 – 20 %
	200 feuilles (10/arbre observations visuelle)	Pourcentage de feuilles avec taches visibles	

Sur l'ensemble des secteurs, de nombreux symptômes sont visibles. L'inoculum au sein des vergers est élevé et augmente le risque de contamination.

Alpes-de-Haute-Provence : Sur une parcelle naturelle observée, défoliation très importante, et 80% des feuilles de 1 an sont tachées.

Alpes-Maritimes : Présence de symptômes forte à modérée selon les vergers.

Bouches-du-Rhône : Sur une parcelle de référence traitée, sur variété Grossane, les rameaux de 2 ans présentent 80% de feuilles tachées et 3% sur rameaux de 1 an. Sur une parcelle de suivi de Saint Rémy-de-Provence, 25% de feuilles tachées sur rameaux de 2 ans.

Drôme : Sur une parcelle naturelle observée, 12% de feuilles tachées sur rameaux de 1 an.

Var : Présence de symptômes forte à modérée selon les vergers. Défoliation importante observée.

Vaucluse : Beaucoup de feuilles tachées observées. Défoliation importante visible selon les vergers.

Analyse du risque

Les résultats du modèle, depuis le dernier BSV, sont présentés dans le tableau suivant :

Département	Nombre de sites d'observations	Nombre d'épisodes contaminants (en heures contaminantes)
Alpes-de-Haute-Provence	6	12
Bouches-du-Rhône	12	27
Var	9	10
Vaucluse	26	72

Des apparitions de symptômes sont à prévoir dans les 2 à 3 semaines qui suivent ces épisodes contaminants, selon les conditions météorologiques à venir (température et humidité).

Rappel : un épisode contaminant est une pluie d'une durée de 2 heures minimum, dans une température comprise entre 8 et 24°C, optimum à 16°C, et avec un taux d'humidité > 85%. Une telle pluie est susceptible d'engendrer la contamination de nouvelles feuilles.

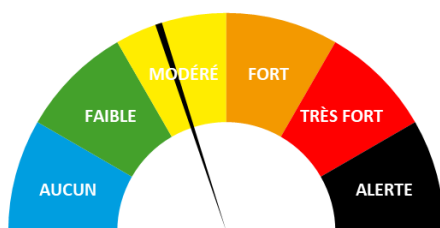
Evaluation du risque

Les conditions climatiques sont très favorables au développement de l'œil de paon.

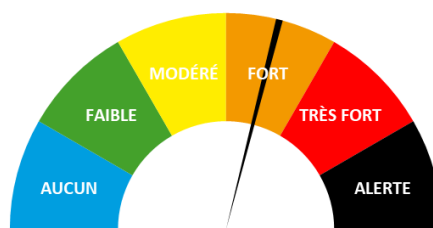


Symptômes caractéristiques de l'œil de paon (AFIDOL)

Parcelle sans symptôme



Parcelle avec symptômes



À adapter selon la sensibilité à l'œil de paon de vos variétés cultivées.

Conditions Climatiques

Des pluies sont annoncées en milieu de semaine prochaine avec des températures douces comprises entre 14°C et 24°C.



Observations

Globalement, les symptômes sont peu visibles (feutrage grisâtre sur la face inférieure des feuilles et jaunissement des feuilles sur la face supérieure).

- Bouches-du-Rhône : sur une parcelle de suivi, 5% de feuilles tachées sur rameaux de 1 an.

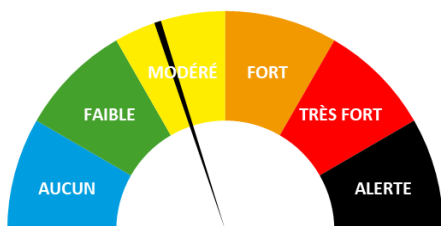


Jaunissement des feuilles, symptômes de présence de cercosporiose (CTO)

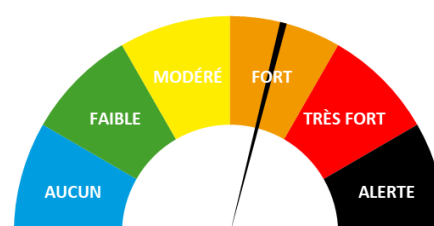
Evaluation du risque

Les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

Parcelle sans symptôme



Parcelle avec symptômes



À adapter selon la sensibilité à la cercosporiose de vos variétés cultivées.

Feutrage grisâtre sur la face inférieure des feuilles, symptôme de présence de cercosporiose (CTO)



Conditions Climatiques

Les conditions climatiques des jours à venir sont favorables à l'activité de la mouche de l'olive.

Observations

Comme chaque année, les captures de mouches diminuent au mois de mai, et sont faibles.

Evaluation du risque

Les températures actuelles peuvent permettre aux mouches de s'accoupler. La mouche, qui possède une spermathèque, pourra alors pondre dès le stade de réceptivité des olives (taille 8-10 mm).

Gestion du risque

Nous vous conseillons de mettre en place le système de piégeage dans vos parcelles afin de réduire la population de mouches :

Des estimations montrent qu'une mouche femelle fécondée et vivante en fin d'hiver-début de printemps peut être à l'origine, avec ses descendantes, de la perte d'environ 10 000 olives (autour de 20 kg) avant la récolte.



Mouche de l'olive (*Batrocera oleae*)



Dans toutes zones, il est donc intéressant de réduire les populations de mouches dès maintenant, en biocontrôle, par le piégeage massif sans insecticide : voir le détail de la fabrication et de la mise en place des pièges ici :

<http://afidol.org/oleiculteur/piegeage-massif-de-la-mouche-de-lolive>

Teigne de l'olivier (*Pray oleae*)



Observations

Des mines de teignes de printemps sont observées sur feuillage.

Alpes-de-Haute-Provence : 10% de feuilles observées avec présence de mines de printemps.

Bouches-du-Rhône : 2 à 3% de feuilles observées avec présence de mines de printemps.

Var : Présence de symptômes hétérogènes, jusqu'à 10% de feuilles minées observées.

Vaucluse : Sur plusieurs parcelles de suivi, >10% de feuilles minées observées.



Evaluation du risque

Nous vous conseillons de réaliser des comptages afin de connaître la future population de teignes présente au sein du verger.

Mine de teigne observée sur oliviers (AFIDOL)

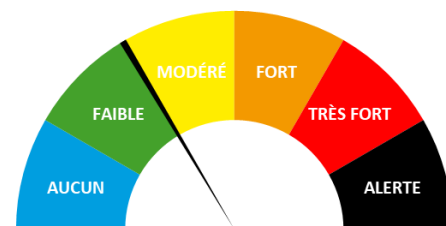
Quand	Comment	Observations	Seuil de nuisibilité
En ce moment, 1 seule fois	100 feuilles (10/arbre)	-Pourcentage de feuilles saines -Pourcentage de feuilles minées	> à 10 à 15 %
	100 Grappes florales (10/arbre)	-Nombre de grappes florales saines -Nombre de grappes florales dévorées	

Bien que les dégâts de teigne sur feuilles ne représentent pas de risque pour l'olivier, ils doivent être attentivement observés au printemps pour évaluer le risque de dégâts potentiel. Ce sont, en effet, les dégâts des larves sur fleurs et sur fruits qui auront un impact sur la production.

Lorsque les symptômes atteignent 10% nous sommes au niveau du seuil de risque.

Gestion du risque

Réaliser des comptages afin de suivre l'évolution de la population. La lutte contre la teigne se réalise habituellement pendant l'attaque des boutons floraux à l'aide des produits de biocontrôle homologués pour cet usage.





Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

AFIDOL - DURIEZ Jean-Michel

AFIDOL - MESTDAGH Chloé

Observation

AFIDOL

Corinne Barges – CIVAM 13

Isabelle Casamayou – CIVAM 84

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

W. Couanon – CTO

Maud Damiens – CA 06

Laurent Piereschi – SIOVB

Alex Siciliano – GOHPL

Fanny Vernier – CA 83

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/> pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.